



Bulletin technique

Grandes cultures

Agriculture biologique





Sous l'impulsion de l'association ChanvreNA et du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, la culture du chanvre fait parler d'elle dans notre région. Culture bas intrants, plutôt rustique, constituant une excellente tête de rotation, elle dispose d'un grand nombre d'arguments pour s'imposer dans nos rotations bio. Reste cependant à fidéliser les clients pour assurer des débouchés durables (alimentaires et bâtiments) à la hauteur des surfaces produites.

Produire du chanvre

Contractualiser avant de produire

La recherche d'un débouché est un préalable à la culture du chanvre.

La graine dispose déjà de deux marchés en fonction de la qualité :

- l'oisellerie
- et l'alimentation humaine.

Les opérateurs sont peu nombreux. Il est impératif d'avoir contractualisé avec eux en amont pour éviter les échecs de commercialisation.





En moyenne, en cas de commercialisation des seules graines brutes bio, la marge est proche de celle d'un blé bio.

Concernant la paille, des modèles de valorisation existent dans le Nord (chanvrière de l'Aube) et l'Ouest (Cavac) afin de confectionner des produits pour le bâtiment. Cependant, transporter de la paille sur de longues distances ne présente pas d'intérêt.

Développer la transformation de la paille en Nouvelle-Aquitaine pour améliorer la marge/ha

L'association ChanvreNA et le Conseil régional ont mené des études afin de repérer des modèles de transformation résilients et peu coûteux. Les Chanvres Mellois ont été identifiés comme modèle possiblement duplicable dans un réseau de bassin de production en Nouvelle-Aquitaine.

Pour résumer : il paraît intéressant de développer de petites unités locales de transformation, à coûts raisonnables, en réseau qui alimentent un bassin de consommation locale afin de maîtriser parfaitement les coûts logistiques et de limiter le recours aux intermédiaires.

Le déploiement de ces schémas de production est possible dès qu'un groupe d'agriculteurs capable de produire environ 100 à 150 ha de chanvre par an se met en place.

La charte de production du chanvre en Nouvelle-Aquitaine imposant **une rotation de 6 ans**, il faudra réunir environ 700 ha de terres arables afin d'assurer une production équivalente tous les ans pour amortir au mieux l'unité de transformation.



Une conduite technique à adapter aux exigences de la transformation

Rappelons qu'il est **impératif d'utiliser des semences certifiées pour produire du chanvre**. La coopérative Hemp it en Maine-et-Loire assure la production et la fourniture de celles-ci, tout en garantissant que les variétés respectent les normes de mise sur le marché (taux de THC < 0,3 %).

En fonction de la culture qui précède le chanvre, la gestion azotée de la parcelle doit être adaptée pour éviter de trop gros développements végétatifs problématiques au moment de la récolte. Dans l'idéal, le chanvre ne doit pas mesurer plus de 180 cm afin de faciliter la récolte. Ainsi en fonction des fournitures du sol, du type de sol, du précédent, les apports varieront de 0 à 60 unités.

Une récolte en deux temps

La récolte commence par la moisson des graines. La maturité étant échelonnée, les lots seront récoltés humides (autour de 25 %) et devront être ventilés dans la demi-journée pour éviter leur altération pour être ramenés à moins de 9 %.

Viendra ensuite l'étape du fauchage des tiges, puis la récolte à l'ensileuse pour assurer un premier défibrage. Certains process proposent de récolter la paille en botte ronde ou haute densité. Rappelons que cette dernière étape n'est utile que si un outil de transformation est implanté sur votre territoire.

Trouver des marchés

L'association Chanvre NA, en partenariat avec les animateurs des bassins territoriaux de production, s'emploient à créer un réseau d'utilisateur de produits finis pour le bâtiment et de consommateurs de produits transformés à base de graines de chanvre. Ces actions se déclinent à travers des journées « Main à la patte », pour les professionnels du bâtiment, ou des catalogues de recettes pour des cuisines collectives à base de graines de chanvre décortiquées, farine de chanvre et huile de chanvre.

6 bassins en cours de déploiement

Actuellement 6 zones de Nouvelle-Aquitaine travaillent à la création de groupes d'agriculteurs transformateurs :

- La Vienne (animation Grand Poitiers)
- La Charente-Maritime (animation Symbo)
- Les Deux Sèvres (animation cdc Mellois)
- Les Landes (animation ALPAD)
- La Creuse (Animation Lo Sanabao)
- et la Gironde (Animation Chambre d'agriculture 33).

D'autres secteurs sont attendus prochainement.



Retrouvez toutes les ressources et publications en Grandes cultures bio des Chambres d'agriculture ICI

Les actualités réglementaires bio



Lire les actu d'avril 2023

Pour recevoir les actu et newsletters : merci d'adresser votre demande par mail aux contacts de votre département ci-dessous.

La revue technique ProFilBio (numéro 18 – mars 2023)



Revue publiée par les Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aguitaine.

Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée aux grandes cultures bio.

Lire ce nouveau numéro

Consulter les articles déjà parus sur les grandes cultures bio.

Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio (envoi mail gratuit), cliquer **ICI**.

Prochain numéro : juin 2023

Bulletin de Santé du Végétal



Pour recevoir les éditions BSV Nouvelle-Aquitaine (gratuit) : http://archives.emailingasp.com/4/3360/inscription.html

Pour consulter les éditions BSV déjà parues : cliquer **ICI**

Consulter la page Facebook

dédiée : https://www.facebook.com/BSVNouve

<u>lleAquitaine</u>

Retrouvez tous les bulletins et articles techniques dédiés aux grandes cultures bio :

- https://nouvelle-aquitaine.chambresagriculture.fr/filieres-etterritoires/agriculturebiologique/publications-bio/elevageherbivore/sommaires-des-bulletinstechniques/
- https://nouvelle-aquitaine.chambresagriculture.fr/filieres-etterritoires/agriculturebiologique/publicationsbio/profilbio/sommaire-des-articles-profilbio/





Contacts en département

Chambre d'agriculture de la Charente **Alexia ROUSSELIERE**

alexia.rousseliere@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture **Charente-Maritime Deux-Sèvres Ewen TUMOINE** ewen.tumoine@cmds.chambagri.fr

Céline TOMASZEWSKI

celine.tomaszewski@cmds.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Creuse **Noëllie LEBEAU**

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne Laura DUPUY** laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr **Angèle CASANOVA** angele.casanova@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Gironde Philippe MOUOUOT p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des Landes **Emmanuel PLANTIER** emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne **Séverine CHASTAING** severine.chastaing@cda47.fr

Florent RUYET

florent.ruyet@cda47.fr

Chambre d'agriculture des Pyrénées-**Atlantiques Gaëlle BERNADAS**

g.bernadas@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne **Thierry QUIRIN**

thierry.quirin@vienne.chambagri.fr

Philippe RAIMON

philippe.raimon@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne **Nicolas DESMARIS**

nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr





Ce bulletin technique est une publication du groupe « Grandes cultures bio » des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, animé par Laura DUPUY (CDA 24)

Il est réalisé avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne









TERRES d'AVENIR



